



Pôle Parcours Éducatif

📍 Château Guillemaud - 60 rue Marx-Dormoy - 59113 Seclin

☎ 03.20.62.94.42

✉ jeunesse@ville-seclin.fr

Fiche Signalétique / Année scolaire 2024-2025

Fiche à envoyer ou à déposer uniquement au Pôle Parcours Éducatif, au château Guillemaud, joindre un justificatif de domicile récent et l'attestation de Quotient Familial* de la CAF avant le 28 juin 2024.

* À renouveler à chaque changement de situation

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F

École fréquentée : _____

Classe fréquentée à la rentrée : _____

Représentant légal : _____

Adresse : _____

SITUATION FAMILIALE

célibataire mariés vie maritale pacsés divorcés* séparés*

* Existe-t-il des dispositions particulières pour la garde de votre enfant ? oui non

si oui, lesquelles ? _____

	Allocataire CAF	Conjoint
Nom		
Prénom		
n° allocataire		
n° de téléphone (en cas d'urgence)		
mail		
Adhésion facture par mail	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

SANTÉ DE L'ENFANT

Nom du médecin traitant : _____ tél : _____

Centre hospitalier souhaité en cas d'urgence : _____

Observations médicales particulières : _____

Projet d'Accueil Individualisé (PAI/traitement ou régime) : _____

ÉCOLE ET ACTIVITÉS

ATTENTION : Réservations uniquement sur le portail famille

GARDERIE (école et accueil de loisirs) : oui non
(attestation employeur obligatoire)

RESTAURATION SCOLAIRE : lundi mardi jeudi vendredi

RÉGIME ALIMENTAIRE : sans viande sans porc sans régime particulier
(une unique réponse, valable pour l'année scolaire)

ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET SAMEDIS : mercredi samedi (Jeun'espace)
(Farandole, Ribambelle, Jeun'espace)

ACTIVITÉS JEUNESSE 11-17 ANS (hors vacances scolaire) : oui non
carte jeune obligatoire

ACCUEIL DE LOISIRS 3-17 ANS VACANCES SCOLAIRES : oui non

PERSONNES MAJEURES SUSCEPTIBLES DE VENIR CHERCHER L'ENFANT

sur présentation d'une pièce d'identité

Nom / Prénom	Adresse	Tél	Lien de parenté

J'AUTORISE :

Mon enfant à rentrer seul

Les agents municipaux concernés à photographier/filmer mon enfant pour une éventuelle publication de ces images :
 Dans les supports municipaux (Journal et/ou site web et/ou affiches/livrets)
 Uniquement pour l'accueil de loisirs dans le cadre d'un projet et/ou d'une exposition en interne.

Le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures d'urgence prescrites par le médecin y compris éventuellement l'hospitalisation et l'anesthésie en cas de maladie ou d'accident. (les frais nécessités par le traitement sont à la charge de la famille).

Je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement des différents accueils, je m'engage à m'y conformer et à informer le service d'éventuelles modifications de renseignements.

Seclin, le

« Lue et approuvée »

Signature du/des parent(s) ou responsable légal